

Tarification scolaire 2019 – 2020 spécifique aux agglomérations de la Manche

Pour les habitants des communautés d'agglomération
Le Cotentin, Mont Saint Michel-Normandie et Saint-Lô Agglo

	Demi-pensionnaire	Interne	Navette RPI
1^{er} enfant	96 €	64 €	Gratuit
2^{ème} enfant	71 €	40 €	
Enfant supplémentaire	47 €	15 €	

Ces tarifs sont applicables uniquement sur les services scolaires du Département de la Manche suivants :

- Circuits scolaires : numéro de circuit commençant par 2, 3 et 4 (ex : 23C09, 31C01, 43C17)
- Lignes régulières : L8, L10, L11, L12 et L13

La tarification solidaire pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal 500 €/mois ne s'applique pas pour la tarification des agglomérations (ne pas fournir de justificatif).